



# Ecrire les déterminants leur / leurs dans un groupe nominal

## Ce que l'élève doit retenir...

Leur et leurs sont des déterminants possessifs. Un déterminant est placé avant un nom et contribue à son identification.

**Attention !**  
Dans un groupe nominal, les déterminants *leur* et *leurs* peuvent être séparés du nom noyau par un ou plusieurs mots.

Le déterminant possessif :

- leur* s'accorde avec un nom au singulier.
- leurs* s'accorde avec un nom au pluriel.

Comment savoir si un groupe nominal contenant leur(s) est au singulier ou au pluriel quand les marques du pluriel ne s'entendent pas ?

### Leur

indique qu'une seule chose appartient à plusieurs personnes ou encore à chaque personne.



### Leurs

indique que plusieurs choses appartiennent à plusieurs personnes ou encore à chaque personne.



Comment trouver le nombre du groupe nominal contenant leur(s) ? Par exemple, dans la phrase :

*Les enfants ont levé leur(s) tête(s).*

Doit-on écrire le groupe nominal *leurs têtes* ou *leur tête* ?

**On peut utiliser le sens de la phrase**

Chaque personne n'a qu'une seule tête.  
→ Le groupe nominal *leur tête* est au singulier.

**On peut modifier la phrase en la mettant au singulier**

*L'enfant a levé sa tête.*    *L'enfant a levé ses têtes.*



→ C'est donc le singulier qu'il faut choisir pour écrire :

*Les enfants ont levé leur tête.*

